



éditorial

Adoptée il y a trois ans, la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées a rendu plus impératif l'accès des personnes handicapées à tous les domaines de la vie sociale.

Afin d'élargir l'emploi des personnes handicapées, qui tend à stagner et à se précariser, les nouvelles orientations prévues par l'Etat et l'Agefiph pour la période 2008-2010 accordent une priorité à la formation, à l'insertion professionnelle et au maintien en activité des travailleurs. Elles insistent également sur les efforts à mener pour rapprocher les personnes handicapées et les entreprises, notamment pour celles qui n'emploient toujours aucune personne handicapée, soit environ une entreprise sur quatre, employant plus de vingt salariés.

Les actions soutenues par le programme Equal depuis 2001 en Ile-de-France ont permis d'expérimenter de nouveaux services répondant aux objectifs de la loi : la formation et la qualification, l'insertion, le recrutement, puis le maintien en activité, mais aussi l'amélioration des services pour une mobilité géographique. Ces initiatives dont les résultats ont été éprouvés gagnent à être plus largement connus et utilisés par chacun des acteurs concernés.

Yves CALVEZ

Directeur régional du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle d'IDF

....]

Le point sur :

Le vaste chantier du handicap

“

priorité à la formation, à l'insertion professionnelle et au maintien en activité des travailleurs”

A bien des égards, les résultats des projets Equal proposent des services qui répondent aux objectifs fixés par la loi de 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées et aux nouvelles orientations

prévues par l'Etat et l'Agefiph pour la période 2008-2010

Ces orientations donnent la priorité à la formation, à l'insertion professionnelle et au maintien en activité des travailleurs d'une part, et à la réduction du nombre

Equal est un programme d'initiative communautaire, laboratoire d'expérimentations de nouvelles solutions de lutte contre l'exclusion, d'inclusion sociale et de développement de l'emploi dans un contexte de coopération européenne.



“ Faire évoluer les mentalités par l'expérimentation ”

d'entreprises qui n'emploient toujours aucune personne handicapée, soit environ 25% des entreprises employant plus de vingt salariés d'autre part.

Sept projets Equal en Ile-de-France

En Ile-de-France, sept projets Equal regroupant plus de quarante organismes ont mené des actions dédiées aux personnes en situation de handicap au cours de la période 2001-2008. La majorité de ces projets a visé l'amélioration des processus d'insertion et de formation, puis du maintien en activité. Les autres projets ont concerné le développement de nouveaux services collectifs pour le transport des personnes et l'amélioration du recrutement et de l'intégration en entreprise en levant les obstacles liés aux préjugés, relevant parfois de la discrimination.

La plupart de ces projets ont engagé des travaux d'études afin de mieux cerner les leviers à mobiliser, les démarches à privilégier. Plusieurs projets ont cherché à faire évoluer les mentalités en sensibilisant les employeurs, les collectifs de travail, les intermédiaires de l'emploi. C'est notamment le cas de l'action menée par l'association Epilepsies Euro Services, qui a conduit à l'élaboration d'outils de sensibilisation.

La majorité des projets a accompagné les personnes en situation de handicap vers l'emploi, généralement en proposant

des parcours de formation. C'est le cas des projets conduits par l'IME Chaptal en Seine-Saint-Denis pour les jeunes handicapés, l'ONAC pour les personnes frappées par un traumatisme crânien en Essonne et en Seine-et-Marne, d'OHE 75 pour les travailleurs handicapés à Paris ou encore d'AURORE pour les personnes fragilisées par des troubles psychiques.

Certaines actions, comme celle portée par la FEGAPEI, ont développé une réflexion sur de nouveaux services permettant de faciliter le maintien durable en activité.

Enfin, le projet ICARE, porté par le Conseil général du Val-de-Marne, s'est penché sur

la question de la mobilité des personnes en situation de handicap sur le territoire départemental et des nouveaux services à mettre en place pour les acteurs. Une formation « d'accompagnateurs à la mobilité » a ainsi été élaborée et est en phase de généralisation afin de bénéficier à des professionnels du transport de personnes ou à des professionnels de l'accompagnement social.

Pour plus d'informations :
<http://www.equal-idf.org>.

Idriss Kathrada
Assistance technique Equal en IdF
.....]

Dans les territoires :

Eduqua 93 Des parcours fluides pour une insertion sociale et professionnelle

Améliorer la qualité et l'efficacité des processus d'accès à l'autonomie, la qualification et l'insertion sociale et professionnelle des jeunes et adultes handicapés dans le département de la Seine-Saint-Denis, tel était l'objectif poursuivi par EDUQUA 93, dans le cadre du programme européen Equal.

« Il y a, avec le projet Eduqua 93 l'idée de mutualiser, travailler en réseau, initier la rénovation du système dans les établissements, confie Michel Ciordia, directeur de l'IME Chaptal à Epinay-sur-Seine, tête de liste du projet. Il y a aussi la volonté d'améliorer la qualité : la connaissance d'autres structures multiplie les possibilités d'orientation

pour les jeunes handicapés que nous accompagnons dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle. »

Travail en réseau

Jeunes et adultes handicapés, professionnels, directrices et directeurs d'établissements, responsables d'associations de



gestion ont été impliqués. « Cette diversité, insiste Jawad Hajjam, directeur de Savoir et Compétences qui a accompagné le projet, témoigne de sa configuration territoriale. Cela valorise la dimension politique et technique de l'action, la nécessité de mettre en place toutes les voies pour une meilleure insertion des personnes handicapées dans chacune des dimensions de notre société. » Mis en œuvre autour de quatre axes majeurs, Eduqua 93 a mobilisé trois groupes de travail inter-établissements et plus de cinquante professionnels. Des outils communs ont été construits avec des items choisis et définis collectivement : grille d'évaluation, d'acquisitions, d'aptitudes, de capacités, autant de processus partagés, s'inscrivant dans la loi de janvier 2002-2. Près de cent parcours « remarquables » ont été initiés à travers une mobilisation collective des établissements. La réflexion se poursuit autour de l'accessibilité à la reconnaissance des compétences et des capacités acquises dans l'emploi, la qualification professionnelle. Objectif : favoriser l'inclusion sociale et professionnelle et éviter le milieu protégé. Pour Jawad Hajjam, ce travail a permis à des structures « de s'inscrire, à l'échelle d'un territoire, dans une dynamique de partenariat, pour assurer une gestion de parcours fluides et garantir ainsi homogénéité, égalité de traitement, complémentarité de ressources au service de l'insertion sociale et professionnelle de la personne handicapée. »

Tugdual Ruellan - Rédacteur

Partenaires Eduqua : IME Chaptal, IMP Louis-Michel, EMP Henri Wallon, EMP René Lalouette, EME Henri Wallon, EMPro de ma Résidence sociale, IME CAT Toulouse-Lautrec, IMPP Romain-Rolland, Savoir et Compétence, Accor.

•••]

De l'idée à la pratique :

Maladies chroniques et emploi : transformer le regard

Comment transformer le regard porté sur les personnes handicapées ou malades chroniques ? A fortiori lorsqu'il s'agit d'emploi... c'est le sujet auquel s'est attaqué le projet Handi-Capacités.

Handi-Capacités s'est attaché à établir la liste des idées fausses concernant l'emploi des personnes handicapées pour les battre en brèche et combattre les préjugés qui sont souvent dus à la méconnaissance.

Handi-capacités, porté par 4 partenaires complémentaires : Epilepsie Euro Services, Védior France, la ville de la Rochelle et les OADR a fait le pari de la transférabilité en travaillant dans un premier temps sur les difficultés rencontrées par les personnes épileptiques dans leur insertion professionnelle, dans le but d'élargir la démarche aux personnes atteintes d'autres maladies chroniques ou handicaps.

L'autre intérêt du projet était de réfléchir aux préjugés des employeurs mais également du côté des personnes souffrant de handicap qui s'enferment trop souvent dans des représentations effrayantes du monde du travail, s'empêchant donc d'y accéder.

Un guide de recommandation

Par la réalisation d'enquêtes menées auprès des entreprises et de groupes de recherches comprenant des personnes souffrant de maladies chroniques, certains de leurs collègues, des médecins du travail, des

“

Les maladies chroniques : épilepsies, diabète, maladies cardiaques, handicaps,... concernent en France plus de 9 millions de personnes actives”

DRH, le projet Handi-Capacités a pu réaliser un guide de recommandations qui recense les idées fausses concernant le handicap et l'emploi (une personne handicapée travaille lentement, les clients n'aiment pas rencontrer des personnes handicapées) en y apportant des réponses et en analysant la part des représentations, des préjugés et la dimension psychologique de la question de la maladie dans le monde professionnel.

Au-delà des préjugés, la personne handicapée est un collaborateur comme les autres. Il s'agit donc de miser sur ses compétences. La solution pour faire évoluer les mentalités et les comportements s'appuie notamment sur la formation. Handi-Capacités propose donc aux entreprises un système de formation et de tutorat pour considérer enfin le handicap comme une opportunité de développement.

Brigitte Bonard
www.handi-capacites.eu

•••]

Parole d'acteur

Sylvie Page.

ICARE

*Sylvie Page, est depuis 2005,
Directrice de l'association Icare, à Vitry
dans le Val-de-Marne.*



Liberté, égalité, mobilité

> En quoi le projet Icare était-il innovant ?

Le projet Icare, mené dans le cadre du premier appel à projets d'Equal (2001-2006), avait pour objectif de lutter contre la discrimination sociale dont sont l'objet les personnes en situation de handicap en améliorant leur mobilité.

Une des forces du projet était de s'attacher à la question de la mobilité des personnes en situation de handicap et pas uniquement aux personnes handicapées. La nuance est importante puisqu'elle concerne non seulement tous les types de handicap, mais également les personnes âgées ou en incapacité provisoire, voire les femmes qui se déplacent avec des poussettes. Trop souvent lorsque l'on pense transport et handicap, les réflexions se limitent au handicap physique. Notre souhait était de dépasser cette vision réductrice en montant un véritable Observatoire de la mobilité.

> Trois années après la fin du projet Equal, quels résultats ont durablement contribué à offrir de nouveaux services pour les personnes handicapées dans le Val-de-Marne ?

Le bilan s'avère extrêmement positif car la démarche répond à de réels besoins. Pour preuve, l'association Icare a été créée dans la continuité du projet afin de pérenniser la démarche. Elle est soutenue par la plupart des membres du PDD (Le Conseil Général du Val de Marne, l'APF, les communes...)

Surnotresiteinternet, www.icare94.org une enquête permanente est menée sur la question. Toute personne concernée peut d'ailleurs remplir ce questionnaire. Sur le site également, il est possible de rechercher un prestataire de transport selon des critères géographique, la nature du handicap ou le type de transport recherché.

Le bilan est également positif dans notre offre de services puisque, outre l'Observatoire de la mobilité, nous travaillons en réseau avec les acteurs locaux et les communes. C'est un point important car nous proposons aux communes d'analyser les besoins des personnes en situation de handicap par des diagnostics personnalisés afin de les aider dans la réalisation des obligations de la loi de 2005.

Enfin, nous travaillons avec les opérateurs prestataires de transports ou les travailleurs sociaux en leur proposant des sensibilisations «Savoir agir et réagir face à un public en situation de handicap».

> Quel message voudriez-vous faire passer aujourd'hui ?

Nous souhaiterions à l'avenir, élargir la démarche à l'ensemble de l'Ile-de-France. Même si la loi de 2005 a contribué à poser des bases solides, il y a encore beaucoup de travail à faire. Car tout citoyen doit avoir accès à la mobilité.

www.icare94.org



BREF

Evénements :

La journée européenne des personnes handicapées 2008 sera organisée par la Commission européenne les 1^{er} et 2 décembre prochain à Bruxelles. Cette année, la thématique développée s'intitule « Agir localement pour une société pour tous ».

[> en savoir plus :](#)

ec.europa.eu/social/

Ressources :

Le site internet de l'association Icare comprend plusieurs ressources dont un annuaire des prestataires de la mobilité des personnes handicapées. Il peut être consulté à l'adresse suivante :

www.icare94.org/2-annuaire/

Perspectives :

La Commission européenne a adopté un plan d'action pour les personnes handicapées portant sur la période 2008-2010. L'emploi et l'accessibilité aux biens, services, infrastructures constituent les deux axes de travail.

[> en savoir plus :](#)

ec.europa.eu/social/

La Lettre d'information Equal Ile-de-France est une publication de la Direction Régionale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle d'Ile-de-France - 66, rue de Mouzaïa - 75019 PARIS - Tél.: 01 44 84 25 62

Responsable de publication : Yves Calvez

Coordination : Novasirhe

La reproduction d'article à des fins non-commerciales est autorisée moyennant mention de la source.

ISSN en cours - Les articles n'engagent que leurs auteurs et ne sauraient engager la responsabilité du Directeur de la publication.

CONCEPTION  AGENCEZB.COM